

FORMATION PRÉPARATOIRE

Animateur·rice artistique

MÉTIER VISÉ : ANIMATEUR·RICE ARTISTIQUE

PUBLIC

La formation s'adresse aux jeunes entre 18 et 25 ans, en bonne condition physique, autonomes, motivés, ayant une réelle passion pour le métier d'animateur ou la pratique d'un ou plusieurs sports, d'un instrument de musique ou d'une expression artistique (danse, théâtre...)

ADMISSION

Sur dossier et audition

1 - Dossier de candidature : compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation photos, vidéos)

2 - Audition : présentation d'une prestation permettant de présenter vos aptitudes à animation, comédie, danse, chant, etc.

DURÉE & RYTHME

Dates : du 26 septembre au 16 décembre 2022

Durée : 406h – 12 semaines

Rythme : du lundi au vendredi

· 10 stagiaires maximum par groupe

TARIF

Formation financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes



CODE NSF

· 334t Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

· 335 Animation sportive, culturelle et de loisirs

FORMACODE

42623 Animation tourisme



Objectif

Le·la futur.e animateur·trice sera en capacité dans le domaine du loisir et du tourisme de réaliser des activités à caractère artistiques et culturelles pour une insertion professionnelle durable répondant à la demande de professionnalisation des prestations artistiques au sein des branches des organismes de tourisme et de l'hôtellerie de plein air.

Compétences visées

- Connaître le secteur du tourisme en montagne, hôtellerie de plein air et l'accueil aux vacanciers
- Connaître les missions d'un animateur artistique
- Connaître les bases des arts vivants pour les activités de soirées et journées en chant, danse et comédie
- Intégrer un ensemble artistique pluridisciplinaire
- Appréhender l'improvisation

Pré-requis

- Être à l'aise en public
- Avoir une pratique artistique

Validation

- Attestation de formation

LES AVANTAGES

- Formation pluridisciplinaire,
- Individualisation de la formation
- Personnalisation des parcours
- Expérience scénique lors de stages
- Formation en station de ski

ET APRÈS ?

Poursuite de formation possible :
Formation par apprentissage Animateur Artistique Préparation au titre Animateur d'Activités Touristiques et de Loisirs, inscrit au RNCP N° 17792 (Titre du Ministère de l'Emploi) de Niveau 4.

CONTACT

Institut National des arts du Music-hall
12 Rue Béranger – 72000 LE MANS

02 43 80 38 94
contact@inm-lemans.fr

Informations/inscriptions :
nathalie.milsent@inm-lemans.fr

Formation professionnelle et continue,
référénte handicap et mobilité :
maelle.thouzeau@inm-lemans.fr

LIEU DE FORMATION

En cours de programmation Région
Auvergne Rhônes Alpes

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



Programme de formation

UV1

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MODULE 1.1 Connaître le secteur du tourisme
et accueil aux vacanciers
MODULE 1.2 Accueil et services aux vacanciers

UV2

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

MODULE 2.1 : Danse
MODULE 2.2 : Comédie
MODULE 2.3 : Chant

UV3

ANIMATION TOURISTIQUE

MODULE 3.1 : Animation microphonique
MODULE 3.2 : Animation de journée
MODULE 3.3 : Animation de soirées
MODULE 3.4 : Animation enfants et adolescents
MODULE 3.5 : Anglais + Typologie des nationalités
MODULE 3.6 : Sport
MODULE 3.7 : Typologie des handicaps

UV3

LE TOURISME EN MONTAGNE ET EN HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

MODULE 4.1 : Le secteur du tourisme en
montagne et dans les stations
MODULE 4.2 : Le secteur du tourisme en
hôtellerie de plein air et clubs de vacances

UV3

PLURIDISCIPLINARITÉ ET IMPROVISATION

MODULE 5.1 : Atelier artistique pluridisciplinaire
collectif
MODULE 5.2 : Approche de l'improvisation
théâtrale en collectif : base technique
MODULE 5.3 : Atelier d'improvisation et de
création basée sur l'improvisation

UV3

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Modalités d'évaluation

- Évaluation prédictive (positionnement)
- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Épreuves de validation finale

Moyens et méthodes pédagogiques

- Matériels et espaces :
Mise à disposition de salles et matériels adaptés à la pratique du chant, de la danse et de la comédie
- Cours et ateliers collectifs
- Accompagnement et suivi individualisés
- Retour d'expérience des apprenants et leur analyse personnelle du travail accompli.

Personnes en situations de handicap

- Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Une référénte handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation soient adaptés aux besoins spécifiques.